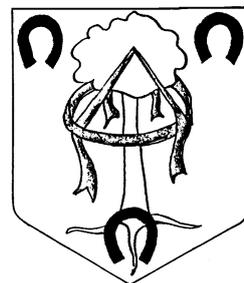


A
VR
IL
20
14

Saint-Eloy

Bulletin municipal N° 100



CONSEILS MUNICIPAUX DES 21 FEVRIER ,17 MARS, 29 MARS et 4 AVRIL 2014

➤ 21 février 2014 :

Fixation des taux des différentes taxes locales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux concernés à leur niveau de l'année précédente, à savoir :

- taxe d'habitation : 13.01 %
- foncier bâti : 15.89 %
- foncier non bâti : 36.50 %

Prix de l'eau pour l'année 2014:

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que le tarif appliqué en 2014 sera le suivant :

- Abonnement : 60.50 € (environ 1% d'augmentation)
- Prix du m³ : 1.05 € (environ 2% d'augmentation)
- Redevance pour pollution de l'eau : 0.310 € (tarif fixé par l'agence de l'eau)

Validation du Projet Educatif Local Intercommunal du Pays de Daoulas :

Il s'agit de créer une politique définie et portée par les collectivités locales elles-mêmes pour inscrire durablement la problématique de l'enfance/jeunesse de notre intercommunalité.

Le Projet Educatif Local vise, dans sa finalité, à créer un schéma de cohésion sociale dans lequel les partenaires sont moteurs, initiateurs, et où l'intérêt des enfants/jeunes de 0 à 25 ans, est au centre des attentions.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter ce Projet éducatif local.

Syndicat Intercommunal Mixte Informatique du Finistère (SIMIF) :

Le conseil municipal valide l'adhésion (GUISSENY) et les retraits (LE FAOU, PLOUENAN, et PLOUGOULM) de communes du syndicat.

Création d'un établissement public administratif dédié à l'ingénierie locale par le biais du Conseil Général :

Le Conseil Général a invité la commune de SAINT ELOY à délibérer pour devenir membre fondateur de l'établissement public administratif dédié à l'ingénierie locale. Dans la mesure où la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD) s'est déjà dotée des moyens nécessaires, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas adhérer à cet établissement public.

Travaux d'électricité et de plomberie dans les futurs vestiaires communaux:

Dans le cadre des travaux d'électricité et de plomberie à effectuer dans les futurs vestiaires communaux, la société CADIOU a été retenue pour un montant de 5432.64 € H.T.

➤ **17 mars 2014 :**

Comptes administratifs et de gestion 2013

Ces comptes , présentés par le maire, qui concernent la commune, le centre communal d'action sociale, et le service des eaux, sont adoptés à l'unanimité.

Compte administratif 2013 - commune- affectation du résultat d'exploitation :

Le Conseil Municipal constatant

- un excédent d'exploitation de : 321 978.63 €

- un déficit d'investissement de : 7 546.48 €

décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- couverture du déficit d'investissement : 7 546.48 €

- affectation à l'excédent reporté : 314 432.15 €

Compte administratif 2013 - service des eaux - affectation du résultat d'exploitation :

Le Conseil Municipal constatant

- un excédent d'exploitation de : 31 015.68 €

décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- affectation à l'excédent reporté : 31 015.68 €

Compte de gestion de dissolution du service assainissement :

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du service d'assainissement intégrant les écritures de dissolution constatées par le trésorier.

Budgets Primitifs 2014 :

Commune : le budget s'équilibre en fonctionnement à 475 271 € et en investissement à 321 068 €.

Service des eaux : le budget s'équilibre en fonctionnement à 54 007 € et en investissement à 175 938 €.

CCAS : la section de fonctionnement s'équilibre à 1 654 €.

Les budgets primitifs 2014, présentés par le maire pour la commune, le centre communal d'action sociale, et le service des eaux, sont adoptés à l'unanimité.

➤ **29 mars 2014 :**

**PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DE L'ELECTION D'UN MAIRE ET DE DEUX ADJOINTS**

1 - GRALL Olivier	7 - PERON Jean-Luc
2 - GRALL Renaud	8 - PIZZETTA Jean-François
3 - GUENAN Hélène	9 - POULIQUEN Gérard
4 - LE DIZES Benoit	10 -TANDEO Gilles
5 - LEBEUL Kristelle	11 - TREGUER Maela
6 - OLLIVIER Muriel	

La séance a été ouverte sous la présidence de M. TANDEO Gilles Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Gilles TANDEO a été élu Maire.

Renaud GRALL et Gérard POULIQUEN ont été élus premier et deuxième adjoints.

➤ **4 avril 2014 :**

Indemnités du Maire et des adjoints :

le Conseil décide à l'unanimité les indemnités suivantes :

Maire : 14 % de l'indice brut 1015

1^{er} et 2^{ème} adjoints : 5% de l'indice brut 1015

Création de la fonction de conseillers délégués et détermination d'indemnités liées à cette fonction :

Le conseil municipal émet un avis favorable à la proposition du Maire visant à la création de la fonction de conseillers délégués dans les domaines de l'informatique/nouvelles technologiques et enfance/jeunesse. Le Conseil décide, à l'unanimité, d'accorder les indemnités liées à ces fonctions au taux de 2,5 % de l'indice 1015.

Mise en place des commissions communales :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de former les commissions de la manière suivante :

Finances, gestion du personnel :

- TANDEO Gilles
- GRALL Renaud
- LE DIZES Benoît
- GRALL Olivier
- LEBEUL Kristelle

Bâtiments communaux, voirie, décharge :

- TANDEO Gilles
- POULIQUEN Gérard
- LE DIZES Benoît
- OLLIVIER Muriel
- GRALL Olivier
- GRALL Renaud

Eau, agriculture, économie, environnement :

- TANDEO Gilles
- POULIQUEN Gérard
- GRALL Olivier
- LEBEUL Kristelle

Communication, informatique, nouvelles technologies :

- TANDEO Gilles
- GRALL Renaud
- TREGUER Maela
- PIZZETTA Jean-François
- GUENAN Hélène
- LE DIZES Benoît

Liaison avec les associations, service à la population, liens intergénérationnels :

- TANDEO Gilles
- GRALL Renaud
- TREGUER Maela
- OLLIVIER Muriel
- PIZZETTA Jean-François
- GUENAN Hélène

Appel d'offres : en plus du Maire, la loi impose trois titulaires et trois suppléants sont également désignés :

- TANDEO Gilles
- POULIQUEN Gérard
- OLLIVIER Muriel
- PIZZETTA Jean-François (suppléant)
- GRALL Olivier (suppléant)
- LEBEUL Kristelle (suppléant)

Représentations extérieures :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité les délégations suivantes :

- Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas :

Titulaire : Le Maire (article L.273-11 du code électoral) TANDEO Gilles

Suppléant : Le premier adjoint GRALL Renaud

- Parc Naturel Régional d'Armorique :

Titulaire : GUENAN Hélène

Suppléant : PIZZETTA Jean-François

- Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère

Titulaire : LE DIZES Benoît

Suppléant : PIZZETTA Jean-François

- Syndicat Intercommunal pour la gestion de l'E.H.P.A.D (maison de retraite)

2 titulaires : TANDEO Gilles et GRALL Renaud

2 suppléants : OLLIVIER Muriel et GUENAN Hélène

- Syndicat du Bassin de l'Elorn :

Titulaire : TANDEO Gilles

Suppléant : POULIQUEN Gérard

- Syndicat départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère (SDEF) :

Deux représentants titulaires : GRALL Olivier et TANDEO Gilles

Deux représentants suppléants : LE DIZES Benoît et POULIQUEN Gérard

Nomination d'un correspondant « défense » :

Madame OLLIVIER Muriel est désignée en tant que correspondante défense sur la commune.

Election des conseillers municipaux appelés à siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Après en avoir délibéré le conseil, à l'unanimité décide que ce conseil d'administration sera composé, outre son président de quatre membres élus au sein du conseil municipal et de quatre membres extérieurs nommés par le Maire.

Il est ensuite procédé à l'élection des conseillers municipaux qui seront appelés à siéger au conseil d'administration précité. Le vote unanime a désigné les personnes suivantes :

GRALL Renaud - LEBEUL Kristelle - GUENAN Hélène - TREGUER Maela

SERVICES MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

Etat civil

Naissances : 6 mars 2014 : Charlie GOASDOUE (chemin de gouletquer)

Eau

Nitrates : au 20 mars 2014 : 5,8 mg/l

rappel au 14 janvier 2014 : 6,6 mg/l

Permis de construire : EARL de Kérangoff : hangar de stockage

Déclarations préalables : GRALL Olivier : rénovation et extension d'une habitation

LE BIHAN André : remplacement fenêtres et porte d'entrée

CHAPELLE Annie : réhabilitation d'une maison, modification et création d'ouvertures

Déjections canines

Avis aux propriétaires de chiens, merci de respecter le voisinage en ramassant les déjections de vos fidèles compagnons.

Conseil Général - visite eau énergie

Ces visites sont destinées aux ménages éligibles au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) afin de les aider à optimiser leurs consommations et par voie de conséquence, leurs dépenses d'eau et d'énergie.

Informations et renseignements au Centre départemental d'action sociale (CDAS) de Landerneau, 20 rue Amédée Belhommet. Tel : 02.98.85.35.33

Taxe de séjour et taxe additionnelle

La taxe de séjour est un impôt prélevé par les logeurs pour le compte de la CCPLD auprès des touristes passant une nuit au moins sur le territoire. La taxe additionnelle mise en place en 2011 est établie et recouvrée de la même façon que la taxe de séjour et est affectée aux dépenses destinées à promouvoir le développement touristique du département.

Pour tout renseignement contacter la communauté de communes (service tourisme) au 02.98.21.37.67

ERDF - élagage

La récente tempête de fin d'année a montré tous les risques que présente une proximité trop forte de la végétation par rapport aux réseaux de distribution électrique. Nombre de nos administrés en ont subi les conséquences par des coupures d'électricité souvent longues.

- L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain : en tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas-côtés, fossés). Dans ce cas 2 possibilités s'offrent à moi. : Confier mon élagage à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'élagage.

- L'élagage est à la charge d'ERDF : lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

Le bon conseil : élaguer régulièrement votre végétation. Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

Site internet intercommunal dédié à l'enfance/jeunesse

Il existe désormais un site intercommunal dédié à l'offre de loisirs, culturelle, éducative et sportive ainsi qu'aux services à la personne et aux différents modes d'accueil petite enfance / enfance sur le pays de Daoulas. N'hésitez pas à vous connecter !

Le coordinateur enfance/jeunesse - Gwen Le Gars - se tient à votre disposition si vous souhaitez créer un article pour votre structure (associations - Ecoles - ALSH...) .Ce site est bien entendu amené à évoluer suivant les demandes. Site intercommunal : <http://www.vivreaupaysdedaoulas.fr/>

Réunion Jeunesse (à partir de 13 ans) :

Gwen Le Gars, coordinateur E/J, propose de rencontrer les jeunes & parents le samedi 17 mai à 10H en mairie pour échanger sur les attentes et mieux structurer les demandes. En effet, quelques animations sur St Eloy le vendredi soir ont permis au coordinateur de créer une petite dynamique et ont également permis à 7 jeunes de profiter d'un projet "ski" avec Log'Ado. L'idée de créer une Junior Association autour de l'animation jeunesse a été brièvement évoquée.

Venez nombreux ! (Jeunes et Parents ! !)

Merci de téléphoner au coordinateur (07 88 10 55 34) pour l'informer de votre venue.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Comité d'animations

Concours de DOMINOS

3^{ème} concours : le samedi 4 janvier

1^{er} Yvonne CRENN(Le Tréhou) et Louis SOUBIGOU (Sizun)

4^{ème} concours : le samedi 1^{er} février

Anne INIZAN et Yves RAGIL (Le Tréhou)

5^{ème} concours : le samedi 1^{er} mars

1^{er} : Yvonne TANGUY(Sizun) et Jean LE STANC (Irvillac)

Résultat des 5 concours :

1 ^{er} Laurent SANQUER (Le Tréhou)	95 points
2 ^{ème} Jean LE STANC	94 points
3 ^{ème} François MIORCEC (Le Tréhou)	91 points
4 ^{ème} Anne INIZAN	88 points
Jean INIZAN	88 points
Yvonne TANGUY	88 points
Yves RAGIL	88 points

Remise des trophées : le samedi 10 mai à 18 H. Tous les participants et bénévoles sont invités à l'apéritif qui sera servi à cette occasion.

Pardon des chevaux

Le pardon se déroulera comme d'habitude le jeudi de l'Ascension, le 29 mai.

Déroulement de la journée :

- . 10 H 30 : Messe avec la participation de la chorale Log'a-rythmes de Logonna Daoulas
- . 12 H 15 : COUSCOUS préparé par Anthony SALAUN (Kig SALAUN) dans la salle polyvalente. Réservation obligatoire auprès de Jean Pierre LIZIARD (☎ 02.56.19.05.93 ou 06.62.47.33.97).
- . Dès 11 H 30 : Buvette, Stand de frites, saucisses, merguez.
- . A partir de 14 H 00 : Concours de Galoche et Palets, Stands Artisans, Manège pour enfants, ...
- . 15 H 00 : Vêpres, suivies de la procession puis de la bénédiction des chevaux.
- . 17 H 00 : Concert à l'Eglise donné par la chorale Log'à-rytmes de Logonna Daoulas.
- . Après la Messe et les Vêpres : Café, Gâteaux.

Amicale des retraités

Le 15 février s'est déroulée l'assemblée générale suivie d'un repas à Saint Rivoal, il y a actuellement 27 adhérents, le bureau reste inchangé.

Le 7 mars à Saint-Sauveur une équipe de joueurs de dominos s'est qualifiée pour le concours départemental à Plouénan le 26 mars.

Le spectacle de variétés du 14 mars à la Martyre a remporté un grand succès.

Le concours de pétanque qualificatif pour le challenge départemental aura lieu à Locmélard le 25 avril et la finale se déroulera à Plouvorn le mercredi 28 mai.

Les concours interclub de pétanque se feront les vendredis 11 avril à Saint Sauveur, le 16 mai à Locmélar, le 23 mai à Commana, le 6 juin à Sizun, et le 27 juin à Saint Eloy.

La fête de la pétanque se fera le 12 septembre à Commana.

Les dominos les vendredis 28 février à Sizun et le 24 octobre à Saint Sauveur.

La sortie du mois de mai aura lieu le 13 avec un départ du Tréhou à 8h45 en direction de Pouguerneau avec visite du musée des goémoniers et visite du port du Korégon, repas à l'Aber-Wrac'h, après-midi visite de l'écloserie d'Ormeaux, unique en France. Inscription au 02.98.21.93.94 ou 02.98.21.95.45

Anciens combattants et prisonniers de guerre

Le 8 mai, Commémoration de la victoire de la guerre 39-45, à 11 heures à Saint Eloy, dépôt de gerbe au monument aux morts puis à 11h30 au Tréhou, dépôt de gerbe au monument aux morts et message du Ministre des anciens combattants par monsieur le Maire suivi d'un apéritif à la salle polyvalente du Tréhou.

Bibliothèque associative

Une association a été créée sous le nom de « la maison du cadran ». Riche d'une dizaine de bénévoles, elle continue activement à préparer l'ouverture de la bibliothèque. Les livres, jusque là entreposés à la mairie, ont ainsi dû être déménagés dans le futur local qui sera inauguré prochainement. Contact : carolinecouture77@gmail.com

ANNONCES DIVERSES

La place s'anime

Cet été, « La place s'anime » revient avec encore plus de surprises. Chaque mercredi, jeudi et vendredi de la mi-juillet à la mi-août, la place du Général De Gaulle de LANDERNEAU sera habitée par les rires et la joie des tout-petits et de leur famille.

De nombreuses activités (ateliers, jeux, maquillage, musiques, spectacles...) seront proposées aux bambins de 4 à 12 ans du 23 juillet au 6 août.

Organisé par la Ville de Landerneau, la Maison du Tourisme, la MPT/CS et Landerneau Boutique, l'objectif d'un tel événement est de créer un lien entre tous les enfants, les réunir et étayer leur curiosité.

Centre d'échanges internationaux

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

CEI-Centre Echanges Internationaux

Sylvia Hennebelle/Plerin au 02.96.73.15.90/06.09.18.13.89 et Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14

ADEC 29 - dépistage du cancer colorectal

Pour qui ? Pour tous les hommes et toutes les femmes de 50 ans à 74 ans sans symptômes digestifs, sans facteurs de risques, ni antécédent personnel ou familial de cancer colorectal. En dépistant un cancer plus tôt, les chances de guérison augmentent et permettent des soins moins lourds.

A la réception de l'invitation adressée par l'ADEC 29, (Organisme Départemental officiel en charge du Dépistage Organisé), ainsi muni(e) de vos étiquettes personnalisées, rendez-vous sans tarder chez votre médecin généraliste ou bien chez votre pharmacien pour vous procurer le test, qui est gratuit.

Facile, le test est à réaliser à son domicile. Puis envoyé dans une enveloppe T (fournie).

Il est révélé au Laboratoire de biologie agréé de ST BRIEUC qui enverra le résultat sous 48 heures.

ADEC 29 – 1 avenue du Baron Lacrosse

BP 80095 - 29802 BREST CEDEX 9 Tél : 02.98.33.85.10

Musée du Léon à Lesneven

Avis de recherche - Exposition temporaire 2014 .Dans le cadre de la programmation d'une exposition temporaire sur le Kig ha Farz, le musée du Léon cherche (sous forme de prêt temporaire) tous objets, documents, films, photographies, etc. relatifs au sujet. Si vous êtes également passionné par le sujet, vous pouvez intégrer le groupe de travail. Contacter Marie-Laure PICHON à l'Agence de Développement au 02 98 89 78 44 pour toutes informations dans le cadre de cette exposition.

Association EPAL

Basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours de Vacances Adaptées proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

150 séjours de 7 à 15 vacanciers + 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août. 500 postes à pourvoir avec et sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.

- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignements et postuler :

www.epal.asso.fr Ou adresser un courrier (+CV) : Association Epal, 10 rue Nicéphore Niepce BP40002 29801 Brest Cedex 09

ERDF campagne de recrutement en alternance

ERDF en Bretagne souhaite accueillir à la rentrée de septembre 2014, 55 nouveaux alternants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sur les formations suivantes.

- 10 Titres Professionnels de Conseiller Clientèle Raccordement à Distance.
- 27 Bac Pro Electrotechnique,
- 14 BTS ou licences Electrotechnique
- 2 DUT Génie Civil
- 2 BTS Assistant Technique d'Ingénieurs

L'entreprise s'attache à faire bénéficier les alternants de conditions matérielles satisfaisantes. La rémunération, dépend de l'âge et du type de contrat. Elle peut aller de 45 à 78 % du Smic pour un contrat d'apprentissage et de 65 à 100 % pour un contrat de professionnalisation.

Les candidats, hommes ou femmes, sont invités à consulter les offres et à postuler en ligne sur :

[http://www.erdf.fr/ERDF_Recrutement/Alternance/Nos offres](http://www.erdf.fr/ERDF_Recrutement/Alternance/Nos%20offres)

Des vacances avec le secours populaire

Comme chaque année le secours populaire prépare le séjour d'enfants en famille de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le secours populaire est là pour organiser cet accueil bénévole. Pour plus de renseignements, contacter Andrée au 02.98.44.48.90 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Assistantes maternelles agréées

- Madame BRARD Marie Rose, assistante maternelle agréée, propose ses services pour la garde d'enfants à St Eloy. Tel : 02.98.21.60.95

- Dispose de 2 places pour accueillir bébés ou enfants à temps complet, partiel ou mi-temps. Une à compter du 1^{er} septembre et une au 1^{er} janvier 2015. Habite sur la commune du Tréhou, au bourg, à proximité de l'école, dans une maison, non fumeuse, respectant les règles de sécurité, avec un jardin clos.

Contactez Carole au 02.98.68.86.73.

Association « Oustil'han Coz An Elorn »

L'association recherche des bénévoles en particulier des faucheurs, à l'occasion de la fête des foins à Dirinon. Les personnes disposant de vieilles machines ou de vieux outils sont sollicitées pour les exposer. Possibilité d'adhérer à l'association en contactant M. KEROMNES au 06.11.10.07.19

MFR de Rumengol

Portes ouvertes le samedi 24 mai de 9h à 17h. Contact : 02.98.81.93.07

Le Lycée Saint Joseph – Groupe Scolaire « Les 2 Rives » de Landerneau

Vous invite à participer à la matinée « **PORTES OUVERTES** » du samedi 24 mai de 9h à 13h, pour découvrir les formations proposées dans l'établissement : 3^e préparatoire aux formations professionnelles, 6 spécialités de Baccalauréat Professionnel et BTS.

Lycée Saint Joseph : route de Pencran – Landerneau ; tél : 02.98.85.02.58

Email : secretariat@lyceestjoseph.fr Site : www.lyceestjoseph.fr

Croix rouge française

Quête nationale du 24 mai au 1^{er} juin. Pour continuer sa mission, l'unité locale de Landerneau a besoin de la générosité de tous pour financer ses actions sociales (vestiboutique, aide administrative financière, micro crédit personnel, aide matérielle, interventions en milieu Scolaire) et ses actions d'urgence et de secourisme (Formation, postes de secours)

Merci d'adresser vos dons par chèque à l'ordre de la « Croix-Rouge française – UL Landerneau » à l'adresse de notre unité (Allée des Haras à Landerneau 29800). Les donateurs recevront un reçu fiscal sous un mois.

Fête de Goasven à Logonna-Daoulas

Jeudi 29 mai, venez découvrir ce magasin de producteurs à l'occasion de son 1^{er} anniversaire d'existence.

<http://goasven.fr/producteurs>. Magasin ouvert à partir de 18h00.

Vous êtes attaché à la langue bretonne ? Venez lui apporter votre soutien en soutenant la course pour la langue bretonne (1500 km de course ininterrompue au travers des 5 départements) : la Redadeg, qui passera juste devant Goasven pendant la nuit.

<http://www.ar-redadeg.org/>

Au programme :

- Atelier cuisine en breton
- Atelier 'breton de survie' pour les débutants
- Repas sur place et/ou possibilité de pique-niquer avec les produits du magasin
- Contes, histoires en breton
- Projection du film du KILT
- A partir de 21H, FEST-NOZ doubl' dose', prix lib'
- 3H du mat' : il faut courir (ou soutenir les coureurs) au passage de la Redadeg ! Dur, dur, mais la course à pied ne s'arrête pas !

Les organisateurs : Bugale Amañ, Magasin de producteurs, Div Yezh Bro Daoulaz, Les p'tits Pot'iront, Kilt...

Tous à vélo

Vous voulez apprendre à réparer votre vélo

Vous Cherchez un vélo, Vous donnez un vélo

Rendez-vous dimanche 11 mai de 10h à 13h Quai du Valy à Daoulas.

A la Caravane Atelier de retap / récup / re-cycle. Café/Thé/soupe

Atelier participatif - Prix libre

Kernevodenn Initiatives Locales de Transition

contact@kilt.infini.fr 06.76.84.19.60

Médecins de garde

La nuit, les week-ends et les jours fériés vous devez composer le 15 (les services de garde débutent le samedi à 13 h). Selon l'urgence et les besoins, vous serez orientés par téléphone vers un médecin ou un service d'urgence.

Pharmacies de garde

En composant le 3237, on vous indiquera la pharmacie de garde la plus proche.